

Chantal PICHARLES

Conseillère des Français
de l'Étranger - Grèce
Conseillère à l'Assemblée
des Français de l'Étranger (AFE)



Guy BROCHARD

Conseiller des Français
de l'Étranger - Grèce

Chers ami(e)s,

Depuis cinq ans, en tant que conseillers des Français de l'étranger (CFdE), nous unissons nos efforts pour vous représenter au mieux, où que vous soyez dans notre pays d'accueil. Nous agissons au sein du conseil consulaire, auquel nous participons activement tous les deux, ainsi qu'au niveau de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE), pour Chantal. Nous sommes invités à participer aux conseils d'établissement du Lycée franco-hellénique E.Delacroix d'Aghia Paraskevi (LFH) et de l'Ecole française de Thessalonique, ainsi qu'au conseil d'administration de l'Association française d'Entraide.

Comme bon nombre de citoyennes, citoyens, nous appartenons à diverses associations, pratiquons le bénévolat, donnons de notre temps aux autres, exerçons notre solidarité envers ceux et celles qui sont en difficulté ou qui rencontrent un accident de la vie. C'est ancré dans nos valeurs et cet altruisme naturel est essentiel pour remplir les missions institutionnelles de CFdE.

En tant qu'élus de terrain, nous sommes à vos côtés, à votre écoute, parfaitement conscients des défis que vous rencontrez au quotidien. Notre mandat est placé sous le signe de la transparence, de l'entraide et de l'information dans tous les domaines : Action sociale, Culture, Droits des femmes, Emploi, Enseignement, Environnement, Fiscalité, Formation, Francophonie, Handicap, Harcèlement, Retraite, Sécurité, Violences intrafamiliales etc...

Pour être au plus près de vous, en interaction avec chacun de vous, nous avons créé nos lettres régulières d'information, un site, une page facebook. Vous nous écrivez, téléphonez et nous vous retrouvons en ligne, autour d'un café, ou à l'occasion d'un événement...

Être élus de proximité, pour nous, c'est ça, c'est vous écouter, vous informer, vous aider dans vos démarches administratives, signaler les difficultés que vous pouvez rencontrer, défendre vos droits, s'opposer si besoin à des décisions qui nous paraissent injustes, argumenter, expliquer, être le lien - le relais - entre tout citoyen français - quel que soit son statut - et les services d'Etat.

Nos interventions visent toujours à promouvoir une justice sociale plus efficace, à renforcer l'équité et la solidarité envers nos concitoyens les plus vulnérables, à favoriser la mixité sociale et l'inclusion dans nos établissements scolaires, à défendre les services

publics à l'étranger ainsi qu'à encourager des initiatives pour un environnement protégé et durable.

Chaque avis rendu, chaque résolution votée à l'AFE, chaque recommandation portée auprès des Consulats généraux n'ont que cet objectif : défendre vos droits et vos intérêts.

Avec constance et détermination, nous continuerons à poursuivre cet objectif, comme forces de proposition, pour vous représenter.

Chantal Picharles et Guy Brochard,
vos Conseillers des Français pour la Grèce

AFE : Assemblée des Français de l'Étranger

La 44e session de l'Assemblée des Français de l'Étranger s'est ouverte lundi 2 mars, par une prise de parole de la ministre-déléguée aux Français de l'étranger , Éléonore Caroit (notre cinquième ministre-déléguée en trois ans !), prise de parole suivie d'un débat sur les orientations politiques et budgétaires pour 2026.

« faire vivre la démocratie à l'étranger »

À l'approche des élections consulaires prévues fin mai 2026, la ministre Éléonore Caroit, a insisté sur la nécessité de «faire vivre la démocratie à l'étranger» et d'encourager »la plus large participation« possible des Français de l'étranger. Elle a rappelé que chaque Français de l'étranger a jusqu'au 24 avril pour s'inscrire sur les listes électorales.

Les conseillers de l'AFE ont souligné la **diminution du nombre de bureaux de vote*** à l'étranger, et interrogé sur la capacité du **vote en ligne** à compenser cette diminution de lieux de vote à l'urne.

*si le bureau de vote à Thessalonique (IFT) est bien confirmé, à Athènes nous sommes encore dans l'attente de la décision : 1 ou 2 bureaux ? IFG ou LHF.ED ?

Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)

«les mesures budgétaires d'urgence prises en décembre dernier ne sont pas la réforme »

Pour Éléonore Caroit, l'AEFE ne se limite pas à sa mission éducative. «C'est aussi un outil d'influence», a-t-elle rappelé à la tribune. Mais au-delà de l'enjeu diplomatique, la ministre a aussi insisté sur un point, celui de permettre aux **familles** françaises, quels que soient leurs revenus, de scolariser leurs enfants dans le **réseau français à l'étranger**.

Elle n'a pas éludé la question sensible de la **hausse des frais de scolarité**. Toutefois, elle a tenu à préciser que les «mesures budgétaires d'urgence prises en décembre dernier ne sont pas la réforme». S'adressant directement aux membres de l'AFE, la ministre a affirmé :« Vous serez écoutés, entendus, et aussi attendus » sur vos propositions. Ces réflexions s'appuieront aussi sur la mission parlementaire confiée par le Premier ministre à la sénatrice **Samantha Cazebonne**, ainsi

que sur la mission d'information du Sénat, dont [Yan Chantrel](#) et [Mathilde Ollivier](#) sont co-rapporteurs.

NB : l'AEFE a voté à l'unanimité des résolutions demandant un moratoire des décisions prises au CA de décembre concernant les EGD et la suppression des mesures visant à faire payer le poids des pensions civiles aux établissements. Les décisions sont les suivantes:

- les établissements en gestion directe (EGD) et les établissements conventionnés devront payer 35% du montant moyen de la part patronale des pensions civiles de tous les personnels détachés. Ce pourcentage sera réévalué à 50% pour l'année 2027. Pour les EGD, cette contribution entrera en vigueur en janvier 2026, pour les établissements conventionnés en juillet 2026.
- une hausse de la contribution des établissements partenaires (0,5% - 4%) est également annoncée.



Assises de la protection sociale des Français de l'étranger

Le rapport des Assises de la protection sociale des Français de l'étranger a été remis à la Ministre-déléguée Eleonore Caroit, en présence des experts et des garants de la CNDP (commission nationale du débat public).

Ont été rappelées les étapes de cette première grande consultation citoyenne, exercice de démocratie participative ouverte à tous les Français de l'étranger et les priorités à mettre en place pour les aides sociales et les OLES (organismes locaux d'entraide et de solidarité), la CFE (caisse des Français de l'étranger), les bourses scolaires, le handicap et les AESH.

En tant que rapporteure, j'ai pu insister sur les attentes des familles, des personnels et des citoyens engagés et concernés par l'accès pour tous à l'enseignement français : meilleure communication des dispositifs des aides à la scolarité, besoin de transparence, importance d'une vision sur plusieurs années des frais de scolarité et des restes à charge, simplification du parcours labyrinthique de reconnaissance et de prise en charge du handicap, suppression du critère concernant un taux de handicap supérieur à 50% émanant d'une MDPH (maison départementale pour le handicap) pour la prise en charge de la rémunération des AESH (accompagnant d'un élève en situation de handicap), amélioration du statut juridique et social des AESH via un contrat reconnu localement, toujours prioriser l'intérêt supérieur de l'enfant et

la mixité sociale dans les établissements scolaires grâce à une refonte de l'instruction des bourses scolaires et à un budget cohérent avec les besoins des familles.

D'ores et déjà, l'administration est au travail et nous a transmis un fichier de suivi des résolutions, ce qui montre qu'il y a une démarche de suivi.

Nous avons également été informés que le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, est particulièrement attentif aux conclusions de ces assises, notamment sur les questions liées aux bourses scolaires et aux indices de parité et de pouvoir d'achat (IPPA), qui servent à calculer l'ensemble des aides sociales. On nous a indiqué que ces sujets pourraient remonter directement à l'arbitrage du ministre.

Par ailleurs, ces assises devraient aussi trouver une traduction dans le projet de loi porté par la ministre Éléonore Caroit. Mais il est, selon ses propres termes, un projet de loi opérationnel. Il vise à ajuster rapidement un certain nombre de dispositifs. Il ne constitue pas forcément une refonte globale du système.

Les propositions sont citoyennes, et beaucoup relèvent simplement du bon sens. Il y a aussi des propositions de plus long terme, sur lesquelles il faudra se battre politiquement.

[Lire le rapport](#)

Réforme de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE)

Outre, la réforme de l'AEFE, celle de la [Caisse des Français de l'Étranger \(CFE\)](#) retient aussi notre attention. Pour cela des dispositions pourraient être prises dans le projet de loi pour les Français de l'étranger en préparation. Sans en dévoiler tous les contours, Éléonore Caroit a évoqué un texte « *simplifié et condensé* », pensé pour s'insérer plus aisément et rapidement dans l'agenda parlementaire.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de Pâques, et nous reviendrons très vite vers vous dans le cadre de la campagne pour les élections consulaires 2026.



Le présent message a été adressé sur l'adresse électronique que vous avez mentionnée lors de votre inscription sur les listes électorales consulaires, dont la communication est rendue possible en application des dispositions de l'article L.330-4 du code électoral. Conformément aux recommandations formulées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés en matière d'utilisation des listes électorales à des fins de communication politique, vous pouvez néanmoins vous opposer à l'envoi de nouveaux messages sur simple demande de votre part.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos e-mails, il vous suffit d'utiliser le lien ci-dessous:

[désabonnement](#)

